

Le tri à votre porte !

Pour collecter plus de déchets recyclables, la CAB va modifier son système de collecte des emballages ménagers. La collecte des papiers/cartons et des flacons plastiques/métalliques sera réalisée au porte à porte avec un deuxième bac roulant au couvercle jaune.

Augmenter les performances de tri des habitants de la CAB, c'est l'objectif du conseil communautaire qui, réunit en séance le 28 mai dernier, a décidé de mettre en place une collecte en porte à porte. *« Depuis 1997, les usagers de la CAB disposent de conteneurs en point d'apport volontaire. Nous obtenons des résultats de 32,5kg/habitant/an contre 37,8kg/hab/an en moyenne nationale des milieux semi-urbains (hors journaux/magazines). La moyenne nationale toutes collectivités confondues est de 42kg/hab/an tandis que l'objectif européen pour fin 2008 était de 47,3kg/hab/an »* a expliqué Leouahdi Selim Guemazi, Vice-Président chargé de la collecte et du traitement des déchets. *« Les moyens de collecte mis à disposition sont un des facteurs qui peuvent faciliter le tri. L'apport volontaire semble plus contraignant pour l'utilisateur qu'une collecte en porte à porte. Il s'agit pour la CAB de mettre en place une solution « porte à porte » performante à un coût raisonnable. Plutôt que d'ajouter une collecte sélective en porte à porte, elle se substituerait à une collecte d'ordures ménagères. En effet, en partant du principe que le volume d'ordures ménagères sera moindre si on lui ôte sa fraction d'emballages recyclables, il paraît concevable de transformer une collecte d'ordures en collecte sélective. Nous avons observé que dans les communes collectées deux fois par semaine, les conteneurs des maisons individuelles n'étaient pas sortis aux deux jours de collecte, ou n'étaient pas remplis »* a ajouté le Vice-Président.

Plusieurs scénarii ont été envisagés et l'option retenue est celle de deux collectes hebdomadaires d'ordures et une collecte sélective hebdomadaire sur les quartiers actuellement collectés trois fois par semaine et une collecte hebdomadaire pour les ordures accompagnée d'une collecte sélective toutes les deux semaines sur les autres quartiers et communes de la CAB (voir carte ci-dessous).

Les élus se sont également prononcés pour l'option bacs roulants classiques, comme ceux utilisés pour les ordures, mais différenciés par la couleur jaune de leur couvercle plutôt que des sacs jaunes transparents. Les matériaux collectés dans ces bacs jaunes sont les papiers/cartons et les flacons plastiques/métalliques. Le verre continuera à être collecté en point d'apport volontaire, sachant que c'est un matériau difficile, bruyant et coûteux à collecter au porte à porte.

- Centre de tri

La CAB ne dispose pas actuellement de centre de tri qui pourrait traiter les flux mélangés de papiers/cartons et de flacons plastiques/métalliques issus de la collecte sélective en porte à porte. Celui de la CAPM à Voujeaucourt traite uniquement les flacons plastiques et métalliques.

Le SYTEVOM de Vesoul possède déjà un centre de tri mais sa capacité sera insuffisante au terme du développement de la collecte sélective sur son périmètre.

Les trois collectivités ont décidé de lancer une étude de faisabilité sur la création d'un centre de tri à l'échelle de l'Aire Urbaine. Cette étude durera de 4 à 6 mois et sera financée par les trois collectivités à raison d'un tiers chacune.

- Etude de conteneurisation

Cette nouvelle collecte sélective se fera par le biais d'une deuxième poubelle par foyer, à couvercle jaune, dédiée aux emballages recyclables. Une enquête au porte à porte va être

réalisée afin de déterminer le volume nécessaire des bacs de collecte sélective pour chaque adresse, mais aussi de redimensionner les bacs à ordures ménagères.